

REPUBLIQUE DU BENIN



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**MESSAGE DE MONSIEUR PATRICE TALON
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT
SUR L'ETAT DE LA NATION**

Porto-Novo, Palais des Gouverneurs, le 08 décembre 2022

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les députés,

Conformément à notre pratique républicaine, c'est à nouveau un honneur pour moi d'être devant votre auguste Assemblée, pour partager avec vous, l'état général de notre nation, au titre de l'année 2022.

L'année dernière, à pareil moment, notre optimisme était légitime quant à une reprise de l'économie mondiale après les affres de la pandémie de COVID-19. J'avais néanmoins indiqué que notre pays devait encore relever deux défis majeurs : l'un sécuritaire et l'autre sanitaire. Un an après, où en sommes-nous ?

S'agissant du défi sanitaire, il est loisible de constater que le monde se remet globalement de la pandémie de COVID-19, grâce notamment aux avancées de la science même si la vigilance doit rester de mise. Quant à notre système général propre de protection sanitaire, notre pays est encore loin d'assurer le minimum nécessaire.

Cependant, la dynamique en cours et nos efforts sont de nature et d'envergure encourageantes. En ce qui concerne notre santé économique, la reprise post-COVID amorcée s'est brutalement estompée par le renchérissement des coûts des matières premières, de la logistique ainsi que des produits de première nécessité en raison de la guerre Russie/Ukraine.

Conséquence, le pouvoir d'achat des populations s'est trouvé fortement dégradé dans tous les pays du monde.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et messieurs les députés,

Cette nouvelle réalité qui n'épargne ni pays riches, ni pays pauvres, concerne aussi, à bien des égards, notre pays qui, en plus d'y faire face, doit aussi relever le défi sécuritaire.

Sur ce plan, au cours de l'année, nos Forces de défense et de sécurité ont été plusieurs fois sollicitées par des velléités djihadistes. Si elles ont connu des pertes de soldats dont je salue une fois encore ici la mémoire, elles ont surtout opposé la riposte nécessaire pour faire des dégâts massifs dans les rangs de l'ennemi, traduisant ainsi leur bravoure et leur engagement patriotique.

Mais comme vous le savez, elles ont bénéficié, pour tout cela, de l'attention soutenue du Gouvernement qui met les moyens d'action appropriés à leur disposition, et renforce les effectifs de manière remarquable.

C'est ainsi que nous avons recruté, entre 2021 et 2022, 1800 policiers et 2000 militaires, acquis des équipements modernes et adaptés au contexte, puis entrepris un maillage territorial des casernes ainsi que l'adaptation de leur taille et de leurs moyens à la menace.

Aussi, avons-nous lancé cette année, la construction de plusieurs dizaines de positions avancées fortifiées, et de dix bases opérationnelles avancées, qui sont des casernes de tailles moyennes. Nous avons aussi engagé la réalisation de travaux de fortification sur plusieurs sites militaires dans tout le pays. Le tout, équipements compris, pour un montant global de 80 milliards de FCFA.

Tous ces investissements ont pour objectif de favoriser une projection plus rapide et plus aisée de nos hommes sur les théâtres nécessitant leur intervention, en vue d'une efficacité plus grande. En clair, il s'agit de fortifier le pays et de garantir une sécurité optimale à tous. Ces actions seront densifiées encore au cours des années à venir.

Par ailleurs, la lutte contre le phénomène djihadiste, dans le contexte ouest-africain, appelle une action concertée et intelligente des États. En cela, notre pays a été, depuis longtemps, porteur et promoteur d'une stratégie offensive plutôt que défensive, pour aller frapper l'ennemi jusque dans ses repaires, y compris en territoire étranger.

Là-dessus, il est heureux de noter que nous sommes enfin écoutés au niveau régional. Notre action diplomatique ne manque donc pas d'impact. Dans tous les cas, nous travaillons à faire du Bénin, une oasis de paix.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et messieurs les députés,

Aucun esprit avisé ne devrait s'étonner de cette attention que nous portons à la sécurité. Elle est essentielle surtout quand nous avons fini de mettre en place les fondamentaux dans tous les autres secteurs. C'est elle qui détermine, en effet, la pérennité de tous les investissements. L'absence de sécurité peut limiter voire empêcher la jouissance des fruits de nos efforts communs.

Et si l'accumulation des chocs exogènes, que j'ai rappelés tantôt, a un impact négatif sur notre quotidien, car ceux-ci tempèrent le sentiment de satisfaction

légitime qui devrait naître de nos efforts, il n'en demeure pas moins que l'action du Gouvernement produit des résultats probants.

Il en est ainsi du secteur de l'Education. Ici, en plus des performances de nos enfants qui s'améliorent grâce à nos réformes, le programme des cantines scolaires est déjà à 75% de couverture de nos écoles primaires publiques et impacte aujourd'hui, plus d'un million d'apprenants dans toutes nos localités. Le cap des 100 % de couverture sera donc atteint avant 2026.

Ainsi, plus aucun enfant inscrit à l'école primaire publique, ne passera une journée en classe le ventre creux. Cela est une manifestation de la solidarité nationale.

De même, notre grand projet de promotion de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels entrera dans une phase décisive en 2023 où l'ouverture des chantiers de construction ou de réhabilitation des lycées techniques agricoles et des écoles de métiers sera une réalité. Tous les préalables sont désormais satisfaits à cet effet.

Il est à noter aussi que, pour compter de cette année scolaire 2022-2023, nous étendons à titre expérimental dans 20 communes, l'exonération des frais de contribution scolaire des élèves filles, au second cycle de l'enseignement secondaire.

De même, des transferts monétaires seront faits à 30.000 adolescentes et filles scolarisées dans les 77 communes pendant 3 ans. Des kits scolaires leur sont également distribués sans oublier des bourses d'accompagnement aux études universitaires, attribuées aux 10 meilleures filles par département, à raison de 38.500 FCFA chacune par mois, pendant 10 mois et sur 3 ans.

De façon toute particulière, dans chaque département, des bourses sont aussi attribuées aux 10 meilleures élèves filles inscrites dans les filières scientifiques, techniques et professionnelles, à raison de 27.500 FCFA par mois pendant 10 mois sur 3 années.

Dans le même temps, les réformes engagées au niveau du Supérieur ne manqueront pas de produire leurs effets sur la gouvernance des universités, comme sur la qualité des enseignements. Toutes ces mesures sont destinées à améliorer la formation de nos enfants et à les rendre plus compétitifs sur le marché de l'emploi.

Un marché de l'emploi où, en dehors des recrutements au profit des Forces de défense et de sécurité, l'Etat a déjà procédé au recrutement direct de près de 3.000 agents dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la justice entre 2021 et 2022. Sans oublier plus de 3.000 bénéficiaires en 2022 du projet d'insertion des jeunes et du Programme spécial d'insertion dans l'Emploi.

A Glo-Djigbé, dans la Zone industrielle, c'est plus de 6.000 jeunes béninois qui sont déjà employés à un titre ou à un autre. Avant fin 2023, nous serons peut-être à 30.000 emplois. Ceci n'est qu'un début qui s'ajoute aux milliers d'emplois générés par les nombreux chantiers publics en cours de réalisation partout dans le pays.

A propos de Glo-Djigbé, il s'agit là d'un hub attractif par lequel l'Etat marque son retour pertinent et son rôle moteur dans la promotion de l'industrialisation.

Un autre secteur dans lequel on peut également noter le retour stratégique de l'Etat, c'est celui des télécommunications avec le démarrage des activités du

nouveau réseau public de communication mobile, premier opérateur global, avec une couverture de 80% du territoire national.

L'action de l'Etat pour la compétitivité du secteur sera bientôt renforcée par la deuxième phase du projet de déploiement de la fibre optique, afin de mailler totalement le territoire pour le haut débit. Ce qui induira une plus grande avancée de la dématérialisation des services publics avec des effets induits bénéfiques pour chaque utilisateur qui, même s'il ne s'en rend pas compte au quotidien, réalise des économies d'argent et évite les tracasseries.

Mesdames et messieurs,

S'agissant du secteur de la Santé, nous avons engagé des investissements massifs dans la réalisation des infrastructures et la formation du personnel médical.

Ainsi, nous assisterons à l'achèvement prochain de l'hôpital de référence d'Abomey-Calavi et à la construction d'autres centres de santé non moins importants. Plus encore, d'ici 2023, nous lançons la réhabilitation ou la reconstruction des 725 centres de santé de notre pays, des centres hospitaliers départementaux, des centres hospitaliers universitaires et des 21 hôpitaux de zone.

Cette action d'envergure concerne également la mise aux normes des plateaux techniques. Mais c'est davantage sur la qualité des ressources humaines que nous agissons pour garantir aux populations, l'accès à des soins de santé de qualité.

C'est ce qui justifie les recrutements historiques effectués et l'installation de l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé. L'action de cette dernière sera primordiale pour l'amélioration des pratiques et leur mise aux normes aussi bien dans le public que dans le secteur privé.

Dans cette même logique d'accès universel aux soins de santé de qualité, nous sommes aujourd'hui à 57 communes sur 77 où les plus vulnérables d'entre nous, les pauvres extrêmes, commencent à bénéficier de soins gratuits. L'assurance-maladie obligatoire entrera en vigueur en 2023 pour l'ensemble de la population.

A cet effet, le panier de soins de base prendra en compte une gamme variée de consultations, de soins et de prestations. Ce qui permettra de couvrir largement les affections courantes et d'apporter plus de quiétude à nos concitoyens.

Mesdames et messieurs,

Il n'aura échappé à personne que parmi les secteurs évoqués, ceux de l'éducation, de la santé et de la sécurité font l'objet d'une réelle attention de la part de notre Gouvernement. Il ne saurait en être autrement quand on sait combien ils structurent et conditionnent le devenir des communautés. Pour autant, les autres secteurs ne sont pas négligés.

Bien au contraire, conscients de l'importance des gaps à combler, nous avons poursuivi nos efforts de sorte à passer le cap du minimum indispensable pour asseoir le bien-être collectif. Et quand ce minimum n'est pas encore atteint, c'est que nous n'en sommes pas loin. L'ampleur des ressources mobilisées et des chantiers ouverts nous en donne l'assurance.

Dans le domaine de l'accès à l'énergie électrique par exemple, le programme d'extension subventionné par le Gouvernement, permet à un nombre de plus en plus croissant de nos citoyens de s'abonner au réseau dans la plupart de nos communes. En moins de quatre mois de mise en œuvre, plus de 100.000 demandes de branchements ont été enregistrées et sont en cours de satisfaction. Ce qui atteste que nous avons vu juste.

S'agissant tout particulièrement de nos communes, elles sont promises à un avenir meilleur, favorisé par la bonne gouvernance que promet la mise en œuvre de la réforme structurelle du secteur de la décentralisation.

Elle ambitionne que dans nos communes, les ressources mobilisées soient gérées à bon escient, et que la priorité soit désormais donnée aux projets ou programmes qui impactent réellement la vie de nos concitoyens.

Dans ces conditions, chaque commune devra se considérer désormais en compétition avec les autres, et s'employer à faire en sorte que la dynamique de développement observée au niveau national, se manifeste aussi sur son territoire.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et messieurs les députés,

Vous l'aurez compris, le vaste programme de développement national que nous mettons en œuvre avec tant d'engagement, n'a qu'un objectif : améliorer les conditions de vie de l'ensemble de nos concitoyens, où qu'ils se trouvent sur le territoire national.

Permettez-moi donc de mettre aussi en lumière les effets de notre action dans le cadre de l'accès universel à l'eau potable. Nous en parlons toutes les fois que nous en avons l'occasion, parce que c'est source de vie. Là, nous avons lancé en 2022 la construction de 95 nouveaux systèmes d'adduction d'eau potable multi villages, destinés à impacter près d'un million deux cent mille de nos concitoyens dans 74 communes ; ce qui nous rapprochera encore plus de notre objectif de donner l'eau potable à la quasi-totalité de nos concitoyens.

Grâce aussi à la restructuration en cours de la Société nationale des Eaux du Bénin, le milieu urbain suit le même rythme, notamment avec le projet de branchements sociaux qui enregistre de plus en plus de demandes. Dans les temps à venir, l'accès à l'eau potable ne sera donc plus jamais considéré comme un luxe au Bénin.

Comme il ne fait désormais l'ombre d'aucun doute, notre agriculture est de plus en plus performante, avec des productions de vivriers constamment en hausse autant que les cultures de rente comme le soja et le coton. La même dynamique est perceptible en matière d'élevage ou de pêche.

Dans le domaine de l'artisanat, la mise en place de la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Bénin promet un renouveau pour les acteurs et l'amélioration de leurs conditions d'existence.

En matière de sports, si dans certaines disciplines les résultats n'ont pas été à la hauteur de nos attentes, globalement ils sont encourageants. Nous avons foi que notre action, qui consiste à créer les conditions objectives pour des performances durables, portera à terme ses fruits.

S'agissant du cadre de vie et des infrastructures de transport, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre programme d'action et lancé de nouveaux chantiers. D'autres le seront encore en 2023, notamment la phase 2 du projet asphaltage, la construction de nombreux axes routiers pour densifier encore plus le réseau de voies bitumées. Tout ceci, pour améliorer davantage la mobilité et procurer plus de satisfaction aux usagers. Cette dynamique vaudra aussi pour le secteur du tourisme.

Avec les projets récemment lancés et ceux à venir assez vite en 2023, notre politique dans ce domaine prendra toute son envergure. L'agence Bénin Tourisme, pendant ce temps, travaille déjà à structurer l'offre autour de la destination Bénin.

Toutes ces performances nous valent l'admiration et la reconnaissance de la communauté internationale. Comme lorsque notre pays s'est montré le plus efficace de l'UEMOA dans la gouvernance économique et la maîtrise de l'inflation dans ce contexte de crise internationale, avec un taux de l'ordre de 2%, et largement en-deçà de la moyenne régionale qui avoisine les 7%. Il y a lieu de dire félicitations au Bénin entier.

Ces performances, mesdames et messieurs, elles nous distinguent comme un pays de progrès où, grâce à nos efforts collectifs, nous montrons que le développement n'est pas une fatalité et que le sous-développement peut être vaincu.

Mais le citoyen, même lorsqu'il voit de façon évidente les changements positifs de son milieu, lorsqu'il observe les améliorations qui lui offrent des conditions et un cadre de vie globalement meilleurs, il faut encore qu'il sente que le progrès le touche aussi personnellement, notamment à travers l'amélioration de son pouvoir d'achat propre. Cela s'entend mesdames et messieurs !

Autrement, tant que chacun n'a pas directement dans sa poche ou dans son assiette, ne serait-ce que le peu supplémentaire, il reste insatisfait voire dubitatif. Il n'a pas le sentiment que les avancées collectives lui profitent à lui aussi. Ce n'est pas forcément de la mauvaise foi. Cela relève de notre nature humaine.

Exactement comme nous le disons communément, quand on a fait une vue de groupe, une photo, chacun veut surtout voir sa position sur la photo car c'est ce qui prouve qu'il était aussi de la partie.

De même, quand on décide ensemble de réaliser une maison pour la famille et qu'il convient de faire des efforts, pour plus de confort, nous veillons à ce que la famille n'ait pas le sentiment que le projet absorbe toutes les ressources au détriment de son pain quotidien. Car, quelle que soit la noblesse des objectifs de bien-être global, le pain quotidien reste notre priorité. C'est cela, notre nature humaine.

Autrement, les ressentis individuels peuvent paraître en contradiction avec la dynamique globale engendrée par nos efforts communs. Nous sommes donc tenus de tenir compte de cela.

Car, s'il est bien de progresser collectivement, grâce à la satisfaction des conditions de base du développement socioéconomique que sont l'eau potable, l'électricité, la sécurité et la santé, l'éducation, les infrastructures, il faut encore que chacun ait le plus qui le touche directement et le rassure que le pays progresse effectivement. Le progrès collectif se voit souvent à sa porte personnelle.

Mesdames et messieurs,

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Voilà pourquoi, ainsi que nous en avons pris l'engagement l'année dernière, nous avons œuvré à concrétiser notre volonté d'améliorer les revenus des travailleurs.

Bien sûr, nous avons été retardés pendant de longs mois, après nos échanges avec les partenaires sociaux, par la conjoncture internationale née de la guerre en Ukraine, suite à la crise de COVID-19. Mais cela ne nous a pas empêchés de parer au plus pressé, de dégager d'importantes ressources pour stabiliser l'économie et soutenir le pouvoir d'achat de tous.

Nous avons ainsi injecté, en subventions directes comme en renoncement aux taxes, près de 130 milliards de FCFA depuis mars 2022 afin que les produits de première nécessité restent accessibles à toute la population. Cet effort considérable a permis aux uns et aux autres, pas seulement aux salariés de l'Etat, d'avoir le soutien de notre communauté pour faire face à la crise.

Enfin, comme vous avez pu le suivre hier, le Conseil des Ministres a statué sur les propositions qui ont été négociées avec les partenaires sociaux le mardi dernier. Nous avons, avec les centrales syndicales et le patronat, trouvé un consensus. Cela a été facile parce que le niveau, l'envergure des améliorations proposées ne faisait aucun doute de ce que notre effort mérite bien d'être reconnu.

Je voudrais donc m'appesantir ici sur quelques aspects de ces augmentations des revenus de nos salariés du secteur public.

Le modèle de revalorisation pour lequel nous avons opté marque des efforts plus prononcés en faveur des salariés les plus modestes, ceux que nous appelons les gagne-petit ; sans pour autant oublier ceux des autres catégories. Il consacre des augmentations assorties de sursalaire pour certaines catégories.

L'objectif visé par le Gouvernement est donc d'améliorer davantage le pouvoir d'achat des plus faibles sans oublier, bien entendu, les autres qui ont les salaires les plus élevés.

Ainsi, selon qu'ils sont en début, en milieu ou en fin de carrière, ces agents bénéficieront d'une augmentation différenciée de l'ordre de 66% pour certains, 50% pour d'autres, 40%, 30%, 20%, 12 pour certains, etc.

A titre illustratif, en début de carrière :

Un agent administratif tout en bas de l'échelle, dont le salaire est d'environ 62.645 FCFA actuellement gagnera désormais 104.024 FCFA, soit une augmentation de 41.379 FCFA correspondant à 66% d'augmentation.

Un instituteur passerait de 112.381 FCFA à 150.479 FCFA soit 38.097 FCFA de plus correspondant à 34% d'augmentation.

Une sage-femme dont le revenu net actuel est de l'ordre de 144.533 FCFA se retrouverait à 182.141 FCFA soit 37.608 FCFA de plus équivalant à 26% d'augmentation.

Une aide-soignante payée actuellement à 82.344 FCFA passerait à 123.505 FCFA soit 41.161 FCFA en plus pour un taux d'augmentation de 50%.

S'agissant de l'agent de police actuellement rémunéré à 111.000 FCFA, il passera à 150.000 FCFA soit 34% d'augmentation tandis que le militaire du rang passera de 91.000 FCFA à 133.000 FCFA, soit 46% d'augmentation.

Moi-même je n'en crois ni mes yeux, ni mes oreilles !

Enfin, permettez-moi de rappeler la situation des Aspirants, ces vaillants concitoyens qui essaient de combler le gap que nous observons dans l'enseignement primaire et secondaire ; dont la plupart aspirent à être enseignants

et qui, pour diverses raisons, n'ont pas encore réussi à intégrer le secteur public de manière définitive. Jusque-là, nous leur payons 9 mois de salaire pour leur présence effective dans les classes comme des vacataires. Désormais, ils seront payés 11 mois sur 12 même si leur présence effective en classe est de 9 ou 10 mois maximum. Ils ont beau être vacataires, ils ont besoin également de nourrir leurs familles pendant les deux mois d'absence dans les classes.

Et c'est pour cela que nous avons porté leur niveau de rémunération à 11 mois faisant d'eux ainsi des chefs de famille responsables même si, sur les 12 mois, il leur restera encore un mois de salaire. Mais cela ne saurait tarder puisque nous leur permettons désormais, pour ceux d'entre eux qui auraient déjà fait trois ans dans cette dynamique d'enseignants aspirants, de passer un test d'évaluation au terme duquel s'ils ont le niveau minimum requis, ils seront reversés à titre définitif dans la Fonction publique.

C'est pour cette raison que le Conseil des Ministres les a exhortés à faire les efforts nécessaires pour relever leur niveau de compétence afin de pouvoir remplir ce besoin qui, depuis des années, nous fait défaut.

Mesdames et messieurs,

Toutes ces mesures que nous prenons aussi bien pour la hausse des salaires que pour le paiement à 11 onze mois des Aspirants au métier d'enseignant nous font faire un effort financier, à nous tous globalement de plus de 60 milliards de FCFA par an. Désormais donc, à partir de 2023 sans compter le mois de décembre 2022 qui sera concerné, c'est plus de 60 milliards de FCFA qui seront injectés en termes de salaires supplémentaires, pour nos populations.

Il n'y pas de doute que cela impactera notre vie à nous tous même si globalement au Bénin, les salaires restent encore faibles en raison de la cherté de la vie. Ces efforts que nous faisons ne nous donnent pas l'illusion que désormais chacun des concernés aura une vie décente, non ! Malgré cela, les revenus demeurent faibles au Bénin.

Mais, c'est notre parcours et nous avons l'assurance que bientôt nous ne serons plus aussi misérables parce que tout doucement, nous faisons l'effort de sortir de la pauvreté et chaque jour nous en donnons la preuve. Même si en notre temps chacun de nous ne connaîtra pas l'aisance, la fortune, le bien-être total, nous avons l'assurance que nos enfants ne connaîtront pas le même sort que nous. Que nos petits-enfants, nos arrières petits-enfants et les générations à venir, grâce à nos efforts et à la dynamique en cours, auront un sort différent, une vie meilleure. C'est aussi cela le sens de la vie, c'est aussi cela la responsabilité des générations, œuvrer pour soi certes, mais davantage pour les générations à venir.

Mesdames et messieurs,

Il n'y a pas dans le pays que les salariés actifs qui soient confrontés au pouvoir d'achat. Nos mesures impacteront également les retraités. De manière moins significative, mais ils ne manqueront pas aussi de partager la richesse commune. C'est ainsi que l'augmentation du point indiciaire ne manquera pas d'impacter les pensions. Ce qui est plus encourageant, c'est que les futurs retraités, eux, verront leurs pensions impactées par ces nouveaux salaires dans leur entièreté. Et cela constitue pour nous un point de fierté.

Je dois vous avouer que nos efforts ont pu inquiéter beaucoup. Opérer une telle augmentation subitement peut donner l'impression que les critères de convergence ne sont pas respectés ou alors, que nous n'avons pas agi pour tenir

compte des exigences macroéconomiques. Je peux vous assurer, comme je l'ai dit aux syndicalistes, que nous avons fait beaucoup d'efforts, mais raisonnablement. Les équilibres macroéconomiques sont et seront tenus. Le Bénin a les moyens d'assurer durablement ses engagements sans compromettre les équilibres financiers nécessaires dans le pays, d'un secteur à un autre.

Nous continuerons d'assurer les besoins d'investissements dans tous les secteurs ; que ce soit de l'eau pour le reste à faire, de l'électricité, les infrastructures routières, pour le paiement de nos dettes ainsi que pour les investissements productifs, de sorte que ce que nous entendons aujourd'hui et qui nous donne de l'espoir, ne compromette pas l'avenir pour nos enfants.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et messieurs les députés,

Les travailleurs béninois, qu'ils soient du public ou du privé, vont sur le même marché. Aussi, le Gouvernement a-t-il obtenu du patronat l'augmentation du SMIG à hauteur de 30% pour le faire passer de 40.000 FCFA à 52.000 FCFA.

Et je voudrais ici devant vous, exhorter à nouveau les employeurs privés à observer le même élan, à faire comme l'Etat et à augmenter les salaires de leurs travailleurs. L'idéal serait que ce soit dans la même envergure que ce que nous venons de faire, peut-être même mieux voire plus.

En tout cas, il serait bien pour nous tous, pour les uns et les autres, que ce ne soient pas seulement les travailleurs du public qui vivent l'enthousiasme de notre effort commun. Je voudrais donc, devant vous, m'adresser à tous les employeurs privés

du Bénin pour leur dire qu'il est nécessaire que leurs travailleurs aient également leur part de notre croissance commune.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les députés,

Pour conclure sur ce chapitre, je voudrais rappeler tout simplement que ces efforts que je viens de citer ne sont pas un cadeau. Ni pour l'un, ni pour l'autre. Cela contribue à la justice, à la juste répartition de la richesse nationale et à la promotion d'un climat de justice sociale, toute chose permettant davantage de motivation et de meilleures prestations de la part des travailleurs. C'est cela qui permettra à chacun de se sentir concerné par l'effort commun et qui l'amènera à se donner davantage.

Mais je n'aurais pas été totalement transparent si je ne mentionne pas que le choix de certains investissements et actions permettant le développement individuel ainsi que les présentes mesures sociales, sont aussi l'œuvre des deux partis politiques le Bloc Républicain et l'Union Progressiste le Renouveau qui participent au Gouvernement, et dont les pressions sans cesse, de toutes sortes, ont contribué à la prise de certaines de ces décisions et à leur mise en œuvre.

Monsieur le président,

Mesdames et messieurs les députés,

Parfois je me suis senti agacé par vos exigences mais je vois que vous avez eu raison. Et c'est pour cela que les partis politiques sont utiles pour la construction du pays. La plupart de ces décisions ont été prises sous votre impulsion, c'est

pourquoi je ne serais pas sincère si je ne partageais pas le mérite avec eux. Merci et félicitations encore.

Monsieur le président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et messieurs les députés,

Au soutien de tout ceci, la paix sera toujours une denrée indispensable. C'est elle qui, avec la bonne gouvernance, garantira la pérennité de nos actions. Mais elle est tributaire de l'engagement de chacun d'entre nous.

C'est pourquoi je voudrais ici nous inviter tous, fils de ce beau pays qu'aucun autre ne remplacera, à œuvrer plus que jamais à la préservation de notre cohésion sociale, et à la promotion de l'unité nationale qui nous sont si chères.

Cet appel trouve davantage son sens dans le contexte des joutes politiques à venir, en lien avec les élections législatives du 8 janvier prochain. C'est l'occasion pour moi de noter qu'elles s'annoncent sous de bons augures avec la participation de toutes les sensibilités politiques. Je voudrais vous en féliciter et, en cela, saluer tous les acteurs qui y ont œuvré.

Ces élections seront, j'en suis convaincu, l'occasion d'une belle fête à l'issue de laquelle, le seul vrai gagnant sera une fois encore le Bénin. C'est le lieu de souligner que grâce à nos réformes, désormais et pour compter de la prochaine législature, le Parlement béninois comptera au moins 20% de femmes, ce qui n'était jamais arrivé auparavant. Mais je veux espérer qu'il y en aura davantage que ce que la loi a exigé.

Monsieur le président,

Mesdames et messieurs les députés,

Je ne peux finir mes propos sans vous adresser mes salutations et mes remerciements de manière toute particulière. Votre législature a du mérite. Vous avez accompli votre mission avec devoir, dignité et abnégation. Je ne doute pas que l'histoire vous rendra témoignage pour votre belle contribution au progrès de notre pays. Qu'il s'agisse de ceux d'entre vous qui ne sont pas candidats à ces élections-ci, ou de ceux qui le sont, et à qui je souhaite bonne chance.

Je voudrais donc dire à tous ceux-là, à tous ceux que je n'aurais pas le bonheur et le plaisir de revoir ici si Dieu ne permet, ainsi qu'à ceux qui reviendront dans cet hémicycle, combien je suis fier de cette législature. Je voudrais dire que vous avez marqué un tournant dans l'histoire politique de notre pays, que plus jamais le parlement du Bénin ne sera ce qu'il a été.

C'est votre mérite. Le travail abattu, le nombre de lois que vous avez initiées ou votées après que le Gouvernement les a proposées, la qualité de vos travaux, de vos exigences, de vos performances, l'abnégation, qui ont caractérisé cette législature, sont remarquables.

Mesdames et messieurs,

Monsieur le président de l'Assemblée nationale,

La Nature, Dieu et le Bénin vous le rendront.

Je ne peux manquer de vous remercier tout particulièrement pour le vote du budget général de l'Etat exercice 2023. Vous avez donné au Gouvernement les pleins pouvoirs pour travailler l'année prochaine et ce, dès le 1^{er} décembre dernier. C'est une prouesse à saluer. Merci encore !

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les députés,

Tel est le sentiment du Gouvernement, notre appréciation sur l'état de notre nation. Je n'ai pas pu le terminer sans dire donc ce petit mot sur l'état du parlement.

Félicitations, merci et vive le Bénin.